



leo lagrange
six fours les plages

LÉO FLASH

Août 2020

La rentrée 2020-21 se présente sous des conditions un peu particulières cette année. Le présent document tient compte des dispositions ministérielles connues à ce jour, celles-ci pouvant évoluer en fonction de la propagation du virus.

Le contenu du présent document peut donc se voir apporter des modifications.

Les dispositions gouvernementales.

Les activités extérieures telles que randonnée , marche nordique , marche aquatique et VTT pourront reprendre de façon normale

En ce qui concerne les activités intérieures type photo, aquarelle, sophrologie, généalogie, tarot et chorale , pour lesquelles les règles-barrières strictes devront être appliquées (port du masque en début de séance , distanciation , ..). Les dates de reprise sont indiquées dans la suite de ce document

Les inscriptions :

Les inscriptions se feront de façon un peu particulière cette année , avec 3 possibilités :

- Via HelloAsso
- Par courrier
- Aux permanences (si impossibilité par HelloAsso ou courrier)

Le détail des modalités d'inscription figure sur le site web du club

Les premières permanences se tiendront à l'Espace J.de Greling les vendredis 11 , 18 et 25 sept. de 14 à 18h . Venir avec son masque et son stylo .

Gel hydroalcoolique et désinfectant seront à disposition pendant les permanences.

Les règles- barrières seront appliquées (distanciation, nb maximum de personnes dans la salle , ...)

Certificat médical.

Il vous sera demandé comme l'an passé de remplir un formulaire (conservé par l'adhérent pour des raisons de secret médical) et de fournir une attestation comme quoi vous avez répondu négativement à toutes les questions du formulaire.

Les modèles du formulaire et de l'attestation sont joints en annexe au présent document.

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de fournir la dite attestation remplie et signée.

(Il n'y aura pas de documents vierges disponibles lors des permanences).

Au terme des 3 ans de validité de son certificat médical, l'adhérent devra en fournir un nouveau.

Un mail spécifique va être adressé aux 49 adhérents dont le certificat médical est arrivé à échéance.

Ils devront donc se présenter avec un certificat médical de non contre-indication à l'activité exercée.

Les tarifs des adhésions :

Le tarif d'adhésion au club restera à 15€ et la licence FFR incluant l'IRA (Assurance Individuelle Responsabilité Civile) restera fixée à 28€ pour l'adhérent comme pour le conjoint.

Les tarifs relatifs aux activités sont récapitulés dans une fiche jointe en annexe.

Il vous sera aussi proposé, comme les années précédentes, les assurances FFR IMPN et Leo IA SPORT +, ainsi que l'abonnement au magazine Passion Rando.

La reprise des activités :

- Les dates de reprise des activités sont les suivantes, au jour d'aujourd'hui :
- Randonnées : voir programmes sur site
 - Marche nordique : 17 sept. (Martine , Denis) 28 sept. (Gérard) ,
 - Marche aquatique : 25 sept. (Aline) , 29 sept. (Gérard)
 - VTT : 4 sept.
 - Aquarelle : 28 sept. (un message spécifique de Charles sur les modalités de reprise a été adressé aux pratiquants)
 - Photo : 15 sept. (les sorties extérieures seront privilégiées dans un 1^{er} temps)
 - Sophrologie : 18 sept.
 - Généalogie : 21 sept .
 - Chorale : à priori le 8 sept. (sous réserves)
 - Pétanque :1^{er} sept.
 - Entraînement à l'effort physique : samedi 19 sept.
 - Tarot (dans la mesure où la nouvelle salle mise à notre disposition soit opérationnelle) : 11 ou 18 sept.

Activité nouvelle

Sur proposition de Patrick Henry , une nouvelle activité sera créée cette année , le Bungy Pump. Vous en trouverez le descriptif sur une fiche annexe.

Rando Leo septembre/octobre

Le programme des mois de septembre et octobre seront communiqués au début du mois de septembre..

Les précautions élémentaires devront être prises (co-voiturage , nb de participants , division éventuelle en groupes de 10 , distanciation , ...)

Forum des associations

L'Office des Clubs Sportifs de Six-Fours a annulé cette manifestation

Grillade-partie :

Cette manifestation est liée à l'acceptation par la Mairie de Sanary et aux conditions sanitaires en vigueur.

Dans l'état actuel des choses , nous n'envisageons pas de l'organiser cette année

Chateauvallon

Les règles vis-à-vis de Chateauvallon sont inchangées par rapport à la saison dernière.

Chaque adhérent réserve personnellement ses places pour les spectacles de son choix et bénéficie du tarif collectivités (carte achetée par le club) en signalant son appartenance à Léo Lagrange.

Réservations au Théâtre Liberté

Même principe que pour Chateauvallon : l'appartenance à Léo Lagrange donne droit au tarif «préférentiel», variable suivant les spectacles et les salles.

Ronde du Crépuscule (organisée par randonneurs Sanaryens)

Elle devrait avoir lieu , si toutefois elle est maintenue, le 3 octobre 2020 ; les inscriptions ont déjà commencé et se font en ligne.

Séjour raquettes

Un séjour raquettes sera proposé aux adhérents fin janvier 2021.

Un message spécifique définissant les modalités de ce séjour sera adressé prochainement.

Pièces annexes :

Exemplaire vierge de la fiche d'inscription au club
Tarif des adhésions et assurances
Questionnaire médical + attestation à remplir et signer
Modèle de certificat médical
Fiche BungyPump

Ce document et ses annexes sont disponibles sous forme papier à la permanence, merci d'en avertir les personnes de votre entourage qui ne possèdent pas de boîte à lettres électronique.